

NORME
INTERNATIONALE

ISO
8379

Première édition
1998-07-01

AMENDEMENT 1
2001-11-15

**Chariots élévateurs tous terrains à
fourche — Essais de stabilité**

AMENDEMENT 1

Rough terrain trucks — Stability tests

iTeh **STANDARD PREVIEW**
AMENDMENT 1
(standards.iteh.ai)

ISO 8379:1998/Amd 1:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>



Numéro de référence
ISO 8379:1998/Amd.1:2001(F)

© ISO 2001

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8379:1998/Amd 1:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>

© ISO 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent Amendement peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 8379:1998 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 110, *Chariot de manutention*, sous-comité SC 2, *Sécurité des chariots de manutention automoteurs*.

(standards.iteh.ai)

[ISO 8379:1998/Amd 1:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8379:1998/Amd 1:2001](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>

Chariots élévateurs tous terrains à fourche — Essais de stabilité

AMENDEMENT 1

Page de couverture et page 1

Changer le titre afin de lire :

Chariots industriels — Chariots élévateurs tous terrains — Essais de stabilité

Page 1

1 Domaine d'application iTeh STANDARD PREVIEW

Changer la première phrase afin de lire: (standards.iteh.ai)

«La présente Norme internationale spécifie les essais de base permettant de vérifier la stabilité des chariots élévateurs tous terrains supportant une charge nominale allant jusqu'à 10 000 kg inclus et les chariots tous terrains à portée variable.»

Page 2

4.1 Spécification des essais

Supprimer la 2^e phrase: «L'essai de la plate-forme d'inclinaison doit être effectué pour vérifier la stabilité en cas de conflit.»

Page 3

4.2.3 Calculs

Changer le 1^{er} alinéa afin de lire:

«La conformité avec les valeurs de stabilité spécifiées doit être déterminée par des méthodes de calculs vérifiées par les données empiriques.»

Changer le 2^e alinéa afin de lire:

«De telles valeurs calculées doivent prendre en compte les variations de fabrication et les déflexions de la flèche et des pneus, etc.»

Supprimer le 3^e alinéa.

Tableau 1 — Essais de stabilité

Rangée intitulée «Charge d'essai»:

Dans le texte correspondant à l'essai n° 4, remplacer «AVEC» par «SANS».

Rangée intitulée «Hauteur d'élévation avec portée variable»:

Remplacer le texte correspondant à l'essai n° 3 par «Combinaison de levage et d'extension la moins stable avec les bras de fourche en position horizontale par rapport à l'axe longitudinal du chariot».

Rangée intitulée «Hauteur d'élévation, inclinaison du mât»:

Remplacer le texte correspondant à l'essai n° 3 par «Hauteur de levage maximale et soit inclinaison arrière maximale, soit inclinaison arrière de 10°, soit déplacement vers l'arrière de 600 mm du centre de gravité de la charge, la moins grande de ces dimensions étant déterminante».

Rangée intitulée «Correction de l'inclinaison latérale»:

Remplacer cette appellation par «Correction pour l'inclinaison latérale».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8379:1998/Amd 1:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8379:1998/Amd 1:2001](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8379:1998/Amd 1:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/90a903a0-10dc-41ba-8666-f086997b524f/iso-8379-1998-amd-1-2001>

ICS 53.060

Prix basé sur 2 pages